

## Séance de la CTFP du 4 novembre 2022

# Un guide du blended learning pour optimiser la coopération entre les partenaires de la formation professionnelle

Lors de sa rencontre du 4 novembre 2022, la Conférence tripartite de la formation professionnelle (CTFP) a intégré un nouveau projet dans l'initiative " Formation professionnelle 2030 " : le projet "Révision du profil de qualification et des conditions de réussite de la formation des conseiller-e-s en orientation professionnelle, universitaire et de carrière" afin de s'assurer de la qualité de la formation des conseiller-e-s en orientation professionnelle. Le projet « Blended learning – principes de base et conditions cadres » a abouti à la création d'un guide. Celui-ci présente le cadre optimal de la collaboration entre les partenaires pour l'utilisation du Blended Learning et des plateformes d'apprentissage numériques dans la formation professionnelle initiale. Enfin, la CTFP s'est prononcée en faveur de la poursuite en 2023 du monitoring du marché des places d'apprentissage, à raison de quatre enquêtes par an auprès des offices cantonaux de la formation professionnelle.

### Une orientation professionnelle en adéquation avec l'évolution du marché du travail

Conformément à la loi fédérale sur la formation professionnelle, les conseiller-e-s en orientation professionnelle, universitaire et de carrière doivent avoir suivi une formation spécialisée reconnue par la Confédération. Le profil de qualification et les conditions de réussite ayant été révisés pour la dernière fois il y a plus de dix ans. La CTFP a lancé un projet afin d'assurer une adéquation avec les développements actuels. En effet, l'évolution économique et sociétale des dernières années, les développements dans le champ d'activité de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (OPUC) et les nouvelles connaissances scientifiques ont modifié les exigences posées aux conseillers en orientation professionnelle, universitaire et de carrière. Afin de garantir une orientation professionnelle de qualité, il est ainsi opportun de réexaminer les bases actuelles de la reconnaissance des formations spécialisées et de les adapter dans le cadre d'une révision. Sous la houlette du SEFRI, celui-ci a confié fin septembre la direction du projet à l'institut IKT (*Institut für Kompetenzentwicklung, Training und Transfer IKT*). Suivront, d'ici fin 2022, la planification détaillée du projet et l'invitation aux expertes et experts ainsi qu'aux acteurs appelés à participer au projet. Les premiers ateliers destinés à l'analyse des besoins auront lieu début 2023.

➔ [Vers le projet](#)

### Blended Learning : Conditions-cadres définies conjointement entre les partenaires

Dans le cadre de l'initiative « formation professionnelle 2030 » Les cantons et les organisations du monde du travail, en collaboration avec le SEFRI et la Table Ronde des écoles de formation professionnelle ont élaboré un guide Blended Learning. Celui-ci aide à définir un cadre optimal de collaboration entre les partenaires pour l'utilisation du Blended Learning et des plateformes d'apprentissage numériques dans la formation professionnelle initiale. Avec la publication de ce guide, le projet est ainsi terminé, même si les réflexions sur ce thème - très important à l'avenir - continuent.

Dans le cadre des travaux de suivi, il y a encore des questions sur les plans pédagogique, technique, financier et juridique à discuter. Il sera notamment essentiel d'aborder l'introduction de cette forme d'apprentissage innovante et sa mise en œuvre technique de manière anticipée dans le processus de développement des professions en raison des exigences en termes de planification et de mise en œuvre pour les partenaires de la formation professionnelle.

➔ [Vers le projet](#)

## **Marché des places d'apprentissage**

La CTFP surveille l'évolution du marché des places d'apprentissage et la situation des apprentis fraîchement diplômés. À cet effet, La Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP) mène des enquêtes auprès des offices de la formation professionnelle dont les résultats paraissent quatre fois par an. Ce monitoring, mis en place lors de la pandémie du Coronavirus, permet de cerner à temps les tendances en jeu et les éventuels besoins à combler. Le marché des places d'apprentissage étant resté stable, la CTFP a mené une réflexion sur la pertinence de continuer cette enquête. Elle est arrivée à la conclusion que l'instrument est utile et qu'il est important de pouvoir réagir rapidement en cas de besoin.

→ [\*Vers les résultats du monitoring\*](#)

## **Contact et informations**

[tbbk-ctfp@sbfi.admin.ch](mailto:tbbk-ctfp@sbfi.admin.ch)

[www.tbbk-ctfp.ch](http://www.tbbk-ctfp.ch)